



Paris, le 30 mars 2026

017176 / C0037  
DOMAINE A F GROS  
5 GRANDE RUE LA GARELLE  
21630 POMMARD

**Contrat** : Accord prévoyance de  
Bourgogne

**Code Client** : 000043273

## VOS COTISATIONS PRÉVOYANCE ÉVOLUENT AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026

Madame, Monsieur,

L'accord collectif de prévoyance de Bourgogne apporte à vos salariés non-cadres une protection sociale complète en prévoyance.

Depuis plusieurs années, les équilibres techniques et financiers de la prévoyance collective sont fragilisés par des évolutions profondes et durables : hausse continue des arrêts de travail, vieillissement de la population, forte progression des affections de longue durée (ALD) et, plus récemment, un désengagement de la Sécurité sociale sur les indemnités journalières à hauteur de 800 millions d'euros.

Ces évolutions structurelles entraînent une augmentation significative des prestations versées, imposant des ajustements tarifaires lorsque les cotisations ne couvrent plus les prestations versées.

Afin d'assurer la pérennité de votre contrat et de préserver durablement votre couverture, les **partenaires sociaux de votre branche ont décidé d'augmenter le tarif des garanties incapacité temporaire de travail et incapacité permanente de travail portant le montant de la cotisation globale de 2,15% à 2,31%**.

Cette évolution entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026.

Vous retrouverez le détail des cotisations dans le nouveau barème disponible avec l'ensemble de la documentation contractuelle sur votre espace client entreprise sur le site [www.groupagric.com](http://www.groupagric.com).

**La nouvelle fiche de paramétrage DSN sera prochainement à votre disposition sur [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr) et sur votre espace client MSA. Afin que vos déclarations soient correctes, pensez à mettre à jour votre logiciel de paie avec les données qui y sont mentionnées.**

Votre conseiller commercial habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

**Laurent Moreau**  
Directeur Développement